Décision 24-DCC-31 du 29 février 2024

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier situé à Strasbourg par la Caisse des dépôts et consignations et le groupe Crédit agricole

Posted on: 29 février 2024 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des dépôts et consignations et Groupe Crédit agricole
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	un actif immobilier situé à Strasbourg

Lire

Le texte intégral
214.9 Ko